LES ZONES INTERDITES À LA PÊCHE EN **MARTINIQUE** LA PÊCHE EN DEHORS DES ZONES Réserve naturelle régionale du INTERDITES EST RÈGLEMENTÉE! Prêcheur Espèces, périodes de l'année, tailles minimales, Pêche professionnelle et de marquages, techniques de pêche... plaisance réglementées selon le type de zone (voir au dos). Pour plus d'informations : ww.dm.martinique.developpement-durable.gouv.fr Chasse sous-marine interdite ZNR Zones contaminées par ZPR la chlordécone ZPE Pêche de toute espèce ZNR marine interdite Cantonnement de ZPF pêche de la Baie du Trésor Pêche de toute espèce marine interdite Zone contaminée par la chlordécone Pêche de toute langouste (blanche et Zone d'activités sousbrésilienne) interdite marines du Pothuau et sentier sous-marin des Raisiniers Pêche de toute espèce marine interdite Zone d'activités sousmarines des îlets du François Pêche de toute espèce marine interdite Cantonnements de pêche de Case Pilote et de l'Ilet à Ramier Pêche de toute espèce marine interdite Zone contaminée par la chlordécone Pêche de toute espèce marine interdite Réserve naturelle nationale des

> îlets de St-Anne Pêche de toute espèce marine interdite dans une zone de 300 mètres autour des îlets



DIRECTION DE LA MER

MARTINIOUE

Sources des données : DM Martinique, DEAL Martinique, Observatoire de l'Eau

Géographiques WGS84

Réalisation : DM Martinique

